

## AMIFAMA 2010 - 2011

"Plus que jamais, Madagascar vit dans l'anarchie et la corruption"

Extrait d'un article publié par l'Observatoire de la Vie Publique SeFaFi à Antananarivo, le 9 juillet 2011

Malgré les vents contraires, amifama poursuit avec constance, mais non sans questionnement, sa mission en Grande île.

### Envoi de matériels par container

- Coupe et couture
- Fournitures dentaires
- Matériel de cuisine
- Outillage

### Activités génératrices de revenus

- Prêts sans intérêts (intégralement remboursés) pour un élevage de porcs à Ambolotara
- Soutien au développement de la fromagerie de Vohipahasoavana

### Parrainages scolaires

- Parrainage du Collège Jacinta à Antsirabe
- Parrainage de l'Ecole de la Sainte Famille à Antsirabe

### Mission de bénévoles

- Accompagnement des 3 mois de mission humanitaire de Céline et Emille à Ambolotara, deux jeunes sages-femmes françaises

### Développement rural

- Riziculture et reboisement pédagogiques à Ambinanindrano sur 3 hectares

## Synergies avec d'autres associations

Relations d'aide et de partenariat avec d'autres associations humanitaires :

- "Solidarité Architecture Développement" (Collège Jacinta)
- "Raoul Follereau France" (Fromagerie)
- "Rotary club de Bourges" (Centre de soins)
- "Aide au Tiers Monde" (Containers)
- "Aliances et missions médicales" (Parrainages chirurgicaux)
- "Esperanza" (Centres nutritionnels d'Imito,
- La fondation « Agir ensemble pour le Développement » recueille les dons supérieurs à 1 000 euros effectués dans le cadre de l'ISF. Nous consulter.

## AMIFAMA 2011 - 2012

Projet de rehaussement de l'Ecole de la Sainte Famille à Antsirabe  
**Budget:** environ 15 000 euros



état actuel de l'école

- Objectifs du projet :**
- porter l'effectif de l'école de 420 à 460 enfants
  - créer une salle des professeurs
  - créer trois bureaux

## JE FAIS UN DON

Nom .....

Prénom .....

Adresse postale .....

.....

.....

Email .....

Je verse un don de ..... €

A partir de 10 €, je suis considéré comme adhérent à l'association.

Mon don est déductible : 66% du montant de mon don peut être déduit de mes impôts, dans la limite de 20% de mon revenu imposable avec possibilité de report de l'excédent.

A réception de mon règlement, un reçu fiscal me sera adressé.

Si je donne 100 € cela me coûte 34 €

**J'adresse mon chèque à :**

**Amifama**

**22, rue Maubert**

**55100 Verdun**

Tél 06.71.20.28.11

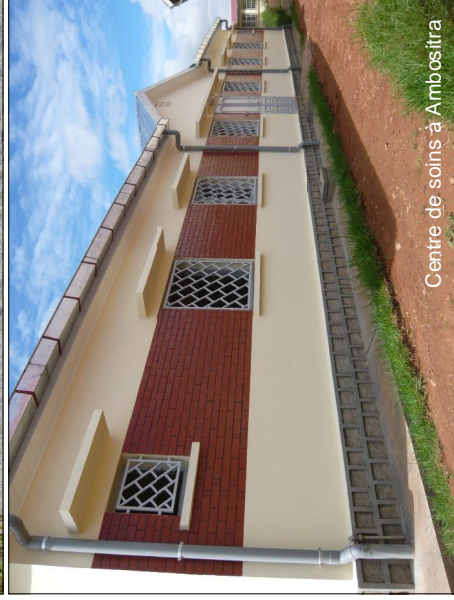
contact@amifama.org

www.amifama.org

## PARTENARIATS ABOUTIS



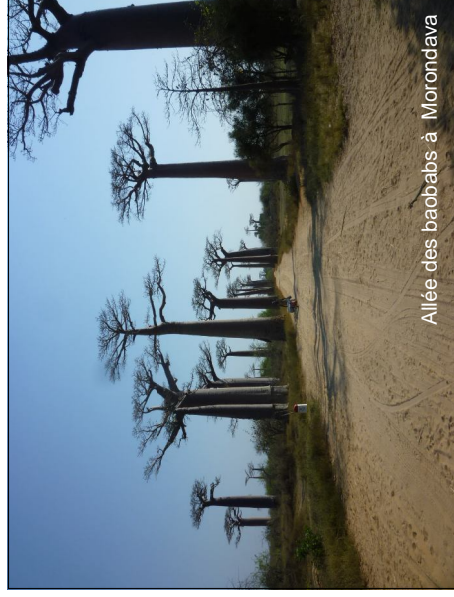
Collège Jacinta à Antsirabe



Centre de soins à Ambositra



Maison des amifama à Vohipahasoaavana.



Allée des baobabs à Morondava

## Nous avons besoin de vous

Pour poursuivre et amplifier notre aide au profit des plus démunis, nous avons besoin de vos dons financiers ou de votre lobbying

## Un euro donné est un euro investi

Nos bénévoles prennent en charge leurs frais de séjour et de déplacement

## Amifama vous remercie de votre générosité. Toute aide est efficace

A Madagascar le salaire minimum mensuel d'embauche = 28 euros (1 euro = 2700 ariary)

Le régime de sécurité sociale ne couvre ni les maladies, ni le chômage ...

## AMIFAMA

Association loi de 1901

René-Georges BILLIOTTE président  
gbilliotte@gmail.com

Bernard ROBERT secrétaire-trésorier  
bernard.robert55@wanadoo.fr

## AMIFAMA 2011

Les Amis des Sœurs Missionnaires de Notre Dame de Fatima ou « amifama » forment une association dont le but est de soutenir les œuvres humanitaires de ces sœurs autochtones et, plus généralement, les œuvres humanitaires de l'Eglise qui est à

## MADAGASCAR



Ecole maternelle à Ambinanindrano

